

CONVENTION AUX PRESTATIONS DE LABELLISATION DES DÉMARCHES « ENSEIGNE RESPONSABLE » ET « COMMERÇANT RESPONSABLE »

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Collectif Génération Responsable est un écosystème dédié au progrès du commerce responsable.

Depuis sa création en 2007, la finalité de la démarche du Collectif Génération Responsable est l'adoption, par le commerce indépendant et organisé, du déploiement d'une méthode d'amélioration continue alignée sur l'ISO 26000 et dans le sens des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le collectif contribue au développement de politiques et d'actions concrètes de la part du commerce, des enseignes, des fédérations professionnelles et des réseaux de distribution, tant sur le plan sociétal qu'environnemental.

Le Collectif offre un cadre de réflexion et un accès à l'expertise pour toute entreprise sur le chemin de la RSE et du développement durable. Il accueille chaque mois de nouveaux membres qui viennent s'inspirer, partager et échanger. Il s'enrichit sans cesse des expériences, réalisations et plus largement, des engagements de ses adhérents, de ses labellisés, de ses primés. Le Collectif compte aujourd'hui représente plus de 35 000 commerces sur le territoire national.

NOTRE VISION

Le Collectif Génération Responsable considère le commerce comme porteur de plusieurs missions en une. **Répondre aux besoins de consommation et de confort des citoyens au travers d'une démarche responsable, c'est-à-dire raisonnée et structurée autour de valeurs respectueuses de l'homme et de son environnement.** Par son implantation territoriale, sa position charnière entre les producteurs et les consommateurs et sa proximité, y compris digitale, avec le citoyen, le commerce endosse naturellement un devoir de contribution à la transition écologique et d'intégration à sa stratégie et à son développement, d'un grand nombre d'ODD en phase avec son identité, sa raison d'être et bien sûr, ses moyens.

C'est alors à chaque acteur du commerce que revient une part de conscientisation et d'action, **par l'inspiration collective, la co-construction de modèles incitatifs, concrets et solides de consommation responsable, incluant l'information et un certain niveau d'éducation.** Il apparaît donc essentiel qu'une cohérence s'inscrive à tous les niveaux structurels du commerce : identité, valeurs fondatrices, place de l'humain, processus de décision et actions.

Mais ce n'est pas si simple ou évident aux yeux de tous et pour cause les implications d'une telle mission sont nombreuses et complexes, notamment en termes d'organisation et de modèle économique. Il faut en premier lieu que **« l'engagement » infuse à l'interne comme à l'externe et se manifeste sous de multiples aspects l'écoute, la transparence, l'information, la connaissance des enjeux, le réalisme, l'humilité, la proximité, la conscience, l'ouverture au dialogue et au partage.** Il est ainsi difficile pour une entreprise de parvenir à relever le défi d'un changement réaliste sans se faire accompagner d'experts, sans partager ses expériences et s'enrichir de celles des autres, sans outils, indicateurs et méthodologies éprouvées, sans continuité dans l'effort et dans l'amélioration des pratiques, sans motivation profonde.

C'est précisément là que se situe la position du Collectif Génération Responsable.

LES DÉMARCHES DE LABELLISATION ENSEIGNE RESPONSABLE ET COMMERÇANT RESPONSABLE

Elles sont nées de la volonté des entreprises d'engager collectivement leurs enseignes et leurs commerçants dans une démarche d'évaluation, de mise en œuvre et de suivi de leurs engagements RSE.

Portées par le Collectif Génération Responsable, ces démarches de progrès sont le reflet de la contribution concrète des commerces dans la transition écologique et sociétale.

Les principes actifs de nos labels sont doubles :

1- AGIR collectivement pour rendre lisible et visible la démarche d'amélioration continue de chaque enseigne, de chaque groupement, et de chaque commerce.

Être labélisé Enseigne et Commerçant Responsable :

- C'est manifester sa responsabilité et le chemin déjà parcouru en matière de développement durable
- C'est valoriser la qualité des actions déjà engagées sur des sujets essentiels,
- C'est faire de son mieux pour optimiser les modèles d'organisation, d'implantation et d'exploitation des commerces et des services,
- C'est continuer de progresser en s'appuyant sur un référentiel d'évaluation et d'amélioration, basé sur des engagements concrets et opérationnels,
- C'est récompenser l'engagement des services, des équipes et des collaborateurs et leur implication dans la démarche de progrès,
- C'est communiquer en partageant son expérience et en apprenant de celle des autres.

2- AGIR dans la durée en faveur d'un commerce engagé, pour et avec le(s) consommateur(s).

- **C'est accompagner ses clients** en prenant encore mieux en compte leurs attentes en matière de développement durable,
- **C'est leur donner le choix d'une consommation responsable** en leur donnant les moyens d'être acteur(s) de la transformation du commerce,
- **C'est adopter pour son commerce les mêmes bonnes pratiques et éco-gestes** que nos clients à la maison et dans leur quotidien : consommation d'énergie, tri des déchets, mobilité douce, relation de voisinage...
- **C'est leur apporter régulièrement des éléments de preuve tangibles** pour qu'ils puissent participer à valoriser la démarche de leur(s) commerçant(s) et entretenir le lien,
- **C'est contribuer avec eux à la vitalité des territoires et au développement solidaire et responsable des tissus locaux.**

Articulés autour de référentiels didactiques et adaptés aux spécificités de développement durable des commerces, les labels proposent des retours d'expériences, des axes d'amélioration et des priorités d'actions. De plus, ils participent à valoriser l'engagement quotidien des services, des équipes et des collaborateurs en faveur d'un commerce engagé et responsable.

LE SOUTIEN DES INSTITUTIONS ET DES POUVOIRS PUBLICS

La démarche du Collectif Génération Responsable est appuyée, dès l'origine, et à chaque étape, par les Fédérations Professionnelles du Commerce : la Fédération du Commerce Coopératif, et Associé, la Fédération Française de la Franchise, la Fédération pour la Promotion du Commerce Spécialisé. (procos).

Dès 2013, le Ministère de la Transition écologique et solidaire formule l'encouragement et le soutien des pouvoirs publics aux actions de l'association Génération Responsable en faveur du développement durable dans le secteur du Commerce Organisé. En 2015, à la demande des Pouvoirs Publics, notre démarche est renforcée par la visibilité et la lisibilité de l'engagement réel de l'enseigne et par la mise en place du Label « Enseigne Responsable ».

De mai 2018 à décembre 2019, la Plateforme RSE* s'appuie sur UNE EXPÉRIMENTATION DE LABELS RSE SECTORIELS MENÉE AUPRÈS DE 18 FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES, parmi lesquelles le Collectif Génération Responsable, pour mobiliser les entreprises, étayer son diagnostic et formuler des propositions.

**La Plateforme RSE, plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises, est une instance de concertation multi parties prenantes placée auprès du Premier ministre, dont le secrétariat est assuré par France Stratégie.*

Son objectif : faire que les labels RSE sectoriels tierce partie destinés aux TPE, PME et ETI soient reconnus et valorisés, généralisés dans la durée, et robustes parce que reposant sur une chaîne de confiance. Les 24 recommandations de la Plateforme RSE sont adressées au gouvernement, aux entreprises, aux fédérations professionnelles et aux chercheurs.

La Plateforme RSE définit le label RSE comme **« une attestation de garantie délivrée par une tierce partie qui caractérise la démarche RSE mise en oeuvre par une entreprise au sens des lignes directrices ISO 26000. Il vise à assurer qu'une entreprise a engagé sa responsabilité vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement ».**

Bâtir une chaîne de confiance sur les labels sectoriels. Issus de ces mois d'expérimentation, les constats de la Plateforme RSE montrent la pertinence des **« labels sectoriels tierce partie »**, réalisés par un organisme tiers indépendant (OTI) qui évalue le respect des engagements de l'entreprise.

10 PRINCIPES POUR DES LABELS RSE ROBUSTES ET CRÉDIBLES.

Cette chaîne de confiance repose sur un impératif de qualité du référentiel et sur un processus de labellisation qui doit respecter dix principes.

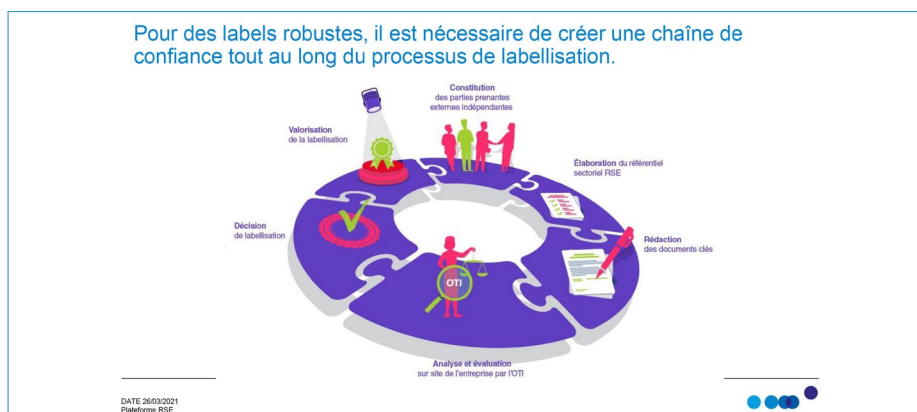
- 🍃 **1- Robustesse** : les critères du référentiel portent sur des actions allant au-delà des exigences réglementaires, ils tiennent compte des enjeux spécifiques du secteur d'activité.
- 🍃 **2- Matérialité des engagements** : Les enjeux portent sur des objectifs d'impact en niveau ou en progression, évaluables objectivement.
- 🍃 **3- Amélioration continue** : Les critères du référentiel sont révisés périodiquement dans une logique d'amélioration continue.
- 🍃 **4- Bénéfice pour la société, l'environnement et l'entreprise** : L'évaluation pour l'attribution du label doit porter sur les indicateurs, les objectifs associés et les moyens mis en oeuvre.
- 🍃 **5- Représentativité** : Le porteur du projet doit être représentatif du secteur ; la gouvernance du label assure l'intégration des parties prenantes pertinentes.
- 🍃 **6- Non-compensation** : Une performance insuffisante sur un critère réhibitoire ne peut pas être compensée par une meilleure performance sur un autre critère du référentiel.
- 🍃 **7- Séparation des compétences** : L'évaluation des résultats obtenus et des moyens mis en oeuvre ne peut être assurée que par une tierce partie indépendante de l'entreprise évaluée ; de même, la décision d'attribution du label doit être prise de manière impartiale.
- 🍃 **8- Transparence** : Elle s'applique au niveau de l'organisme porteur d'un label RSE, du contenu des référentiels et de la communication interne et externe.
- 🍃 **9- Exemplarité** : L'organisme porteur d'un label RSE communique de façon transparente sur ses propres actions en matière de RSE.
- 🍃 **10- Accessibilité** : La démarche de labellisation doit être accessible à l'ensemble des ETI, PME et TPE quelle que soit leur taille.

Ces principes sont des conditions sine qua non pour que les labels sectoriels tierce partie soient reconnus et valorisés. Mais leur mise en oeuvre, exigeante, nécessite que les TPE, PME et ETI, et plus particulièrement les entreprises de moins de 50 salariés, soient aidées.

Cette aide doit viser à **SENSIBILISER, ACCOMPAGNER, FORMER ET VALORISER LA DÉMARCHE.**

Télécharger l'AVIS et les propositions « Labels RSE sectoriels tierce partie destinés aux TPE, PME et ETI »

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/labels-rse-propositions-labels-rse-sectoriels-destines-aux-tpe-pme-eti>



Ces démarches sont également encouragées par Monsieur le Député Pierre-Alain Raphan en cohérence avec ses propositions et travaux sur les ODD et par Madame La Ministre Olivia Grégoire :

- dans le cadre du rapport sur les labels RSE pour accompagner les entreprises et donner confiance à leurs parties prenantes publié le 18 février 2021. Voir le reportage de la remise des labels au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance le 22 janvier 2021 : <https://youtu.be/ADxnxpC839E>
- dans le cadre de la mise en place de la PLATEFORME IMPACT pour communiquer et valoriser les résultats du commerce. Voir la vidéo : https://youtu.be/T_l_vKqj3Cg

Ces labels sont d'ores et déjà utilisés et plébiscités par les Organisations Professionnelles : le Centre National des Professions de l'Automobile et la Fédération du Commerce Coopératif et Associé.

Et par les enseignes de différents secteurs d'activités comme Bureau Vallée, Maisons du Monde, Optic 2000, Okaidi, IDKids, Devred, Courir, le Groupe La Poste, Keria, Intermarché, Bricomarché, Bricorama, Netto, Truffaut, Micromania, JouéClub, Norauto, Sécuritétest, AutoSécurité/Auto Sécurité,, BestDrive, Profil Plus, Carglass, Euromaster; La Mie Câline, Picard, Métro, Nespresso...

Nos démarches de labellisation sont des dispositifs complets qui reposent sur différents parcours. Notre approche est globale. Nous accompagnons les enseignes et les commerces, en amont et en aval de l'évaluation. Un accompagnement stratégique et pédagogique. Une mise en place d'actions et de chemins de progrès, d'amélioration continue afin de challenger les équipes, et de définir vos priorités au rythme de vos ressources. Des outils pour faire savoir, publier vos résultats, faire connaître et affirmer vos engagements.

La mutualisation, le partage et l'échange au sein du Collectif depuis près de quinze ans, a créé un réservoir de pratiques inspirantes et de partage de résultats innombrables collectés dans nos guides et sur nos plateformes dédiées.

Le rôle de notre association se traduit par l'éveil des consciences, la sensibilisation, des méthodes pragmatiques et des solutions clés en mains proposées dans le cadre de nos piliers fondamentaux : **l'inspiration, la co-construction et la valorisation.**

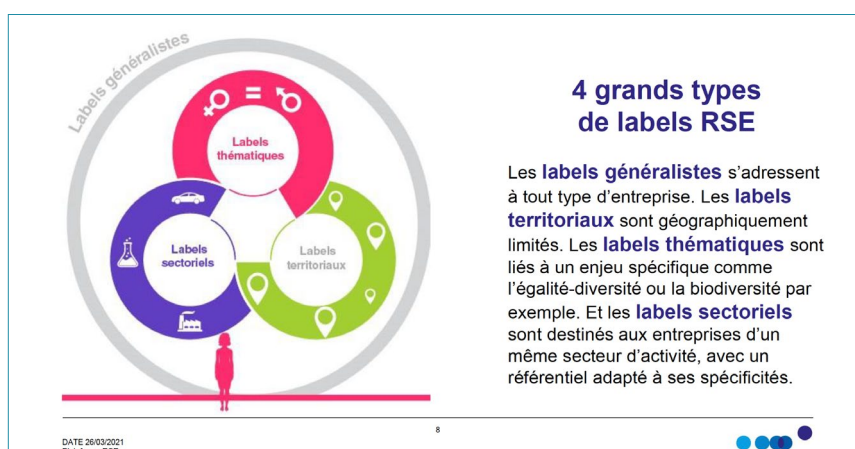
L'OBJECTIF DE LA DÉMARCHE SECTORIELLE, GARANTIR ET OFFICIALIZER VOTRE ENGAGEMENT.

La RSE peut-être définie par l'intégration volontaire par les entreprises des enjeux sociaux et environnementaux à leur stratégie globale. Elle permet à l'entreprise de répondre aux fortes attentes des parties prenantes, notamment les consommateurs et la société civile.

La labellisation offre aux entreprises l'opportunité d'appartenir à une communauté, au sein de laquelle elles sont en mesure d'échanger leurs savoirs faire, leurs bonnes pratiques et d'évoluer collectivement. De se challenger par rapport au marché, ou encore de viser une finalité vers une communication pointue afin de rendre visible et lisible sa démarche auprès des consommateurs finaux.

Souvent perçue comme une contrainte supplémentaire par les dirigeants, la RSE est pourtant un moteur de performance économique pour les entreprises. Une étude menée par France Stratégie en 2017 a examiné le lien entre RSE et performance économique. Les entreprises qui développent leur RSE ont un gain de performance de 13% par rapport à celles qui ne l'introduisent pas. En effet, la RSE permet aux entreprises de s'engager dans la protection de l'environnement, le bien-être des employés ou encore dans de nouvelles formes de management.

La démarche sectorielle de progrès structurée du Collectif Génération Responsable, son activation au niveau de la centrale et au niveau du terrain témoignent du souhait ambitieux des entreprises du commerce, de leur volonté de s'engager sur les grandes questions de notre époque et les transitions qui en découlent, en n'excluant aucun champ de la responsabilité.



Le label encourage la transformation des pratiques en laissant à chaque organisation le soin de définir ses priorités et les moyens qu'elle peut y consacrer. Les dirigeants se mobilisent et s'approprient chaque étape de nos dispositifs en participant régulièrement aux comités de pilotage, en partageant leurs retours d'expérience dans les groupes de travail et les ateliers, ou encore en incitant leurs collaborateurs, leurs fournisseurs et leurs parties prenantes à nourrir eux aussi nos parcours de progrès.

La dynamique de ce collectif constitué autour de nos démarches est bien la meilleure preuve de l'attachement à ces valeurs et aux principes de la RSE chez ces acteurs économiques engagés du commerce, de l'intérêt qu'ils voient à améliorer leurs pratiques et des bénéfices réels que cette démarche leur apporte en interne comme en externe.

La synergie de nos labels avec d'autres normes, certifications et labels apportent un complément aux engagements de l'entreprise qui permet de répondre à ses exigences (exemples : le label Egalité, Diversité, le label Relations Fournisseurs et Achats responsables, ou les normes ISO 9001, 14001 ...)

UNE APPROCHE ALIGNÉE SUR L'ISO 26000

L'une des normes maîtresses est ISO 26000 « Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale ». Élaborée avec le concours de plus de 450 experts de 99 pays et de 42 organisations internationales en liaison, c'est le référentiel en matière de bonnes pratiques et de savoir-faire de l'industrie, des gouvernements, des organisations syndicales, des organisations non gouvernementales et des consommateurs.

ISO 26000 fournit des lignes directrices pour que les organisations agissent de manière éthique et transparente de façon à contribuer au développement durable, tout en prenant en compte les attentes des parties prenantes, les lois en vigueur, et les normes internationales de comportement.

C'est en fonction de sa contribution au développement durable et de ses retombées sur la société et sur l'environnement que s'évalue la « responsabilité sociétale » d'une organisation, un aspect qui devient une mesure de performance critique.



Le Référentiel Enseigne Responsable n'exclut aucun champ de la responsabilité et est aligné sur les 7 questions centrales abordées par l'ISO 26000 :

- La gouvernance
- Les droits de l'homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local.

LA CONVERGENCE VERS LES 17 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable, établis par les Etats membres des Nations unies, sont un appel à l'action de tous les pays afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète.

Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement.

Les objectifs de développement durable donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

Dans une approche exécutive, nous avons procédé à une lecture des ODD à travers les engagements de nos référentiels. Ils couvrent 14 des 17 ODD.



DISPOSITIF ENSEIGNE RESPONSABLE®

UN DISPOSITIF COMPLET D'ACCOMPAGNEMENT EN 4 TEMPS

🌿 **LA PÉDAGOGIE** : Le Collectif permet à chaque adhérent de se nourrir et de nourrir la communauté. Les GreenDays et ateliers de réflexion et d'expérimentation permettent d'accroître et d'accélérer la mise en place des actions prioritaires, de défricher ou de murir les projets communs ou encore définir une vision. Les enseignes sont invitées à déclencher les dynamiques de co-construction et d'expérimentation avec les parties prenantes.

🌿 **L'ENGAGEMENT** : Le Collectif Génération Responsable et les enseignes se sont engagées à promouvoir ensemble, dans une perspective de développement durable, l'amélioration de la qualité environnementale et sociale des enseignes, notamment par l'amélioration de leur management opérationnel. Volontaires pour une intégration responsable du développement durable, les enseignes réaffirment leurs objectifs au travers des 50 engagements de son référentiel.

🌿 **LES OUTILS** :

Véritable bible RSE le **GUIDE ENSEIGNE RESPONSABLE®** contribue à professionnaliser l'approche stratégique et opérationnelle de l'enseigne sur ses problématiques RSE : état des lieux, état de la législation en cours, expertises, feuilles de route, bonnes pratiques... Organisé autour des 7 questions centrales de l'ISO 26000, le guide aborde chacun des sujets relatifs aux engagements de l'entreprise afin d'éclairer et d'accompagner les responsables de l'entreprise.

Le **MANUEL OPÉRATEUR ENSEIGNE RESPONSABLE®** est un outil de travail avec une dimension opérationnelle.

Il permet d'encadrer les engagements du référentiel et de suivre les procédures et actions à mettre en oeuvre dans le cadre du plan de progrès.

Le **MOOC « Comment ré-inventer l'entreprise »** est un outil pédagogique dont l'objectif principal est de permettre aux bénéficiaires de savoir comment **mettre en oeuvre des modèles d'affaires d'entreprises compatibles avec la préservation du vivant et du climat**. Il est proposé de façon gracieuse aux collaborateurs des enseignes engagées dans la démarche.

Une co-production du C3D, de l'ADEME, du Global Compact, de l'ORSE, du MEDEF, du Comité 21 et du Collectif Génération Responsable organisée sur 3 axes :

- **Comprendre la crise écologique** : le réchauffement climatique, la biodiversité, l'urgence
- **Notre modèle socio-économique au coeur de la crise écologique** : changement de modèle, les grands défis, la complexité de la réforme
- **Comment ré-inventer l'entreprise face à la crise écologique** : l'entreprise face à sa responsabilité sociale et environnementale, passer à l'action, comprendre et mesurer, accélérer la transition,

🌿 **LA COMMUNICATION** : L'engagement environnemental et social est au coeur de la stratégie des entreprises adhérentes au Collectif Génération Responsable. Pour fédérer les salariés et fidéliser les consommateurs à travers la construction et le développement d'une relation de confiance, le faire savoir est devenu indispensable. La plateforme « euphorie.com » mutualise le savoir-faire des enseignes et propose des sujets pratiques destinés à « l'éducation des consommateurs », qui seront nourris par les initiatives et les pratiques mises en place par les enseignes.

LE PACK DE COMMUNICATION

Le pack de communication remis à l'enseigne, après attribution du Label autorise librement l'utilisation des outils de communication qui sont fournis : **logo, et charte graphique, communiqué, vidéo, supports écrits...**

Identité visuelle à télécharger : <https://www.enseigne-responsable.com/identite-visuelle/>

LA MÉTHODE D'ÉVALUATION DU LABEL SECTORIEL ENSEIGNE RESPONSABLE

- **Un référentiel d'évaluation sur 5 niveaux** « de la prise de conscience à l'excellence. Les chemins de progrès par étape ».
- **Une évaluation réalisée par un Organisme Tiers Indépendant** attestant de la démarche, accompagnée d'un rapport détaillé sur les points forts et les points perfectibles de l'enseigne.
- **Un label attribué par un Comité Ethique d'Agrément de labellisation** composé d'experts indépendants et des parties prenantes du commerce. Le Collectif Génération Responsable est le garant de la crédibilité des engagements en RSE.

Chaque enseigne graduellement sélectionne ses priorités d'actions et challenge ses équipes sur l'année à venir.

L'attribution du Label Enseigne Responsable porte sur l'ensemble des engagements.

L'évaluation est réalisée selon le référentiel de notation, menée auprès de la tête de réseau. **Chaque engagement fait l'objet d'une note de 1 à 5. La note finale de performance est la moyenne des notes attribuées à chaque engagement.**

L'évaluation donne lieu à un rapport et à un avis de l'auditeur. Les conclusions de l'audit sont présentées au Comité Ethique d'Agrément pour validation.

Ce label attribué pour 3 ans fait l'objet d'un plan de surveillance annuel afin de s'assurer du maintien de l'engagement et de mesurer l'évolution du plan d'actions de l'enseigne.

Cette labellisation ouvre droit à l'enseigne à s'engager sur le label « Commerçant responsable® » dès la première année.

L'ATTRIBUTION DU LABEL PAR LE COMITÉ ETHIQUE D'AGRÉMENT

Ce label est attribué et validé par un Comité Ethique d'Agrément qui **se réunit 2 fois par an pour valider les résultats de l'audit** de performance réalisé par l'OTI (Organisme Tiers Indépendant). Il commente les résultats et émet des conseils ou recommandations aux réseaux ou dans le cadre de l'organisation du dispositif. Ce comité a également la charge de la révision annuelle du référentiel et de son dispositif d'accompagnement.

Le Comité est constitué d'experts indépendants ainsi que des parties prenantes du Commerce, des enseignes adhérentes, des représentants des Pouvoirs Publics, des Fédérations partenaires, des représentants des partenaires officiels du Collectif, des représentants des territoires, d'une ou plusieurs ONG, et prochainement d'un représentant du Collectif Consommateurs du CGR.

DÉROULEMENT DE L'AUDIT ET ÉLÉMENTS À NOUS TRANSMETTRE

**au plus tard une dizaine de jour avant la date de l'audit sur site
par mail à jocelyne@generation-responsible.fr**

Éléments de preuves pour audit documentaire à fournir une dizaine de jours avant l'audit sur site (liste non-exhaustive) :

- Présentation de l'entreprise (plaquette, PowerPoint etc)
- Règlement intérieur
- Code de déontologie/ Charte Ethique
- Charte Achats/ Codes Achats
- Politique RSE/ Développement Durable

Exemple de planning de journée audit sur site

9h-9h15 : Réunion d'ouverture
9h15-10h15 : Gouvernance (Direction, politique Globale)
10h15-12h : DRH (Santé-Sécurité ; Handicap, Egalité H/F ; Dialogue Social ; Gestion de la crise Covid chez Profil +) Il peut également y avoir dans les intervenants quelqu'un du CSE par exemple
12h-12h30 : Engagement sociétal : (mécénat, engagement des collaborateurs, associatif etc)
12h30-14h : déjeuner
14h-15h : Achats
15h-16h : Produits/Services (réalisation des prestations)
16h-16h30 : Marketing/Communication (ces deux derniers chapitres peuvent être mixés souvent)
16h30-16h45 : préparation réunion de clôture (auditeur en solo)
16h45-17h15 : réunion de clôture.

Pour la journée d'audit sur site, voici en général les fonctions rencontrées :

- Direction (Politique globale)
- DRH/RRH (Santé-Sécurité ; Handicap ; Egalité H/F ; Dialogue Social)
- Achats
- Marketing/Communication
- Direction RSE/Développement Durable (toute personne à même d'échanger sur les thématiques déchets, énergie, biodiversité, transport etc)
- Produits (pouvoir parler de votre offre produits/services ; conception, composition ; qualité etc)
- Engagement sociétal (mécénat, engagement des collaborateurs etc)
- Réunion de clôture (30mins en présence d'un maximum de personnes étant intervenues lors de la journée).
- Rapport Social/ RSE

*L'ensemble des documents est strictement confidentiel et détruit post-audit.
Aucun élément n'est conservé.*



LA COMMERCIALISATION DU DISPOSITIF

La gestion des Labels Enseigne Responsable et Commerçant Responsable est assurée par FacetoFace France qui assiste le Collectif Génération Responsable et le Groupe SGS dans ses fonctions et qui centralise toute la gestion administrative.

Le Collectif Génération Responsable est propriétaire de ces deux démarches de labellisation. FacetoFace France en est l'exploitant. SGS est l'Organisme Tiers Indépendant (OTI).

FacetoFace France investit depuis 2015 dans cette démarche aux côtés du CGR est gestionnaire, depuis 14 ans, par contrat, des partenariats, de la production des événements et des publications du CGR. F2F est également producteur des dispositifs, des outils et de la plateforme de pilotage et d'animation.

Nos éléments de facturation comprennent :

- La redevance du Label Enseigne Responsable
- Les frais d'inscription et les frais de développement
- Les frais d'audit, l'élaboration de la notation et du rapport et la synthèse de l'analyse de l'année
- Les frais administratifs et de logistique
- Les frais de communication
- La fourniture des outils.

UTILISATION ET AVANTAGES DU LABEL ENSEIGNE RESPONSABLE

Le Label Enseigne Responsable est attribué pour 3 ans est soumis à une révision annuelle en année 2 et 3.

Dans le cadre de cet accord entre les parties, à réception du contrat paraphé et signé, accompagné de l'acompte, l'enseigne bénéficiera immédiatement, et pour une durée de trois ans et jusqu'à la date anniversaire du rapport d'audit fourni la première année :

- **D'une intégration à la Communauté des enseignes engagées et d'une visibilité sur toutes les publications :** site-label-enseigne-responsable.com, communiqué, Livre Blanc, et autres publications, etc
- **De la remise du Guide et du Manuel Opérateur Enseigne Responsable.**
- **De la remise d'une attestation de labellisation et de son rapport**, valable pour l'année explicitant le processus et la finalité de l'évaluation réalisée par l'OTI. Cette attestation pourra de plein droit et sans limitation être communiquée par l'enseigne à l'ensemble de ses parties prenantes pendant toute sa durée de validité.
- **De la remise d'un pack de communication pour l'enseigne labellisée**, après attribution du Label, qui autorise librement l'utilisation des outils de communication qui sont fournis (logo, charte graphique, communiqué, vidéo ...)
- **Chaque fin d'année, sa participation à la remise des Labels.** Un événement au coeur des institutions en présence des Pouvoirs Publics, de la presse et des acteurs du Retail & de la RSE.

LES CONDITIONS FINANCIÈRES

Cette mise en place fait l'objet d'une facturation par FacetoFace France qui comprend la redevance du Label, les frais d'inscription, les frais administratifs et logistiques, les frais de développement, les frais de publication et de communication, la fourniture des outils, ainsi que l'audit d'évaluation et la remise de son rapport.

- La première année, 1/2 jour Audit documentaire + 1 journée d'audit sur site au siège de l'enseigne + 1 journée pour l'élaboration du rapport, la synthèse des intervenants et la présentation des conclusions.

6'500€ ht pour les enseignes adhérentes (7'500€ ht pour les enseignes non adhérentes).

- La 2ème et la 3ème année, pour la surveillance annuelle, 1 journée d'audit sur site au siège de l'enseigne + 1 journée pour l'élaboration du rapport, la synthèse des intervenants et la présentation des conclusions.

par année, pour la 2ème et la 3ème année,

2'900€ ht pour les enseignes adhérentes (3'300€ ht pour les enseignes non adhérentes).

Ce label attribué pour 3 ans fait l'objet d'un plan de surveillance annuel et peut être renouvelé tous les 3 ans afin de s'assurer du maintien de l'engagement et de mesurer l'évolution de votre plan d'actions.

En option

- **Option Réunion Préparatoire « Le Parcours d'intégration » 1/2 journée 600€ ht ou 1 journée 1 200€ ht.**
- **Option Restitution détaillée de l'audit par l'auditeur : 1/2 journée 900€ ht.**

Les frais de déplacement et d'hébergement éventuels (liés aux audits sur site qui seront fixés en accord avec le Réseau) ne sont pas inclus et seront refacturés aux réels. Le remboursement s'effectuera sur justificatifs. Les moyens de transports utilisés sont l'avion (classe économique), le train (2^{de} classe), le taxi si nécessaire et les hôtels 2* en France ou équivalent à l'étranger.

Conditions de facturation et de paiement

Une première facturation est émise de 50% du montant global hors taxes à régler à la signature de cet accord.

La facturation du solde est émise dès l'envoi du rapport d'audit. Paiement à 30 jours fermes.